

Nombre de Membres		
Membre en exercice	Présents	Votants
09	08	09

Date de convocation  
28 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux, **le 04 février** à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le **28 janvier 2022**, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Vivianne WIRBEL, Maire.

**Présents** : Vivianne WIRBEL, Christophe MUNIER, Jean Paul DENIS, Jacky DIMNET, Clément ROLLOT, Damien SIMONNET, Cédric WALIGUNDA, Claudine MACHAL.

**Absents** :

**Procuration** : Maria PAIVA à Claudine MACHAL.

**Secrétaire de séance** : Jean-Paul DENIS

### **Délibération n°20220204-DE-07**

#### **Objet : Avis sur l'enquête publique carrière de Sogny-en-L'Angle**

Madame Le maire **demande** au conseil municipal s'ils ont tous bien reçu et pris connaissance du courriel envoyé le 28/01/2022 concernant le dossier d'enquête publique d'une demande d'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires (graviers) par la société RONCARI sur le territoire de Sogny-en-L'Angle.

La préfecture demandant de faire connaître l'avis du conseil municipal au sujet de cette requête avant le 08/03/2022, Madame Le maire s'enquiert de leur remarques.

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré, approuve** à l'unanimité le dossier d'enquête publique d'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires sur le territoire de Sogny-en-L'Angle. Aucune remarque n'est formulée.

Fait à Jussecourt-Minecourt le 04 février 2022

Le Maire,



Vivianne WIRBEL

Envoyé en préfecture le 07/02/2022  
Reçu en préfecture le 07/02/2022  
Affiché le  
ID : 051-215102906-20220204-20220204DE07-DE